

COMMUNE DE MERIGNAC



AVIS DE CLOTURE DE CONCERTATION

Aéroparc : Déviation de l'avenue Marcel Dassault, Création d'une voie nouvelle comprenant la déviation de l'avenue Marcel Dassault et ouverture à l'urbanisation de terrains à vocation économique.

Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté urbaine de Bordeaux, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet d'aménagement d'une voie nouvelle comprenant la déviation de l'avenue Marcel Dassault et ouverture à l'urbanisation de terrains à vocation économique.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet à la mairie de Mérignac, à la Direction Territoriale Ouest de la Communauté urbaine de Bordeaux (Parc Sextant, 6-8 avenue des Satellites, Le Haillan), ainsi que sur le site internet participation.lacub.fr (rubrique : Projets Locaux /Mérignac) à compter du vendredi 02 août 2013 à 12h00.

Le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux.